

**Bazaine** ( Versailles 1811 - Madrid 1888)

a servi en Algérie, en Espagne, en Crimée et au Mexique, mais il est surtout resté célèbre pour la reddition de l'armée du Rhin à Metz lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Le 12 août 1870, en pleine guerre, Bazaine est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin qui, battue, s'efforce de se replier vers Châlons-sur-Marne pour y rejoindre des réserves et faire face aux troupes allemandes. Cependant, alors que s'offre à lui l'occasion de détruire plusieurs corps de l'armée ennemie suite à la bataille de Mars-la-Tour, le 16 août, il décide, à l'étonnement général de son état-major, de replier son armée de 180 000 hommes à Metz, se laissant ainsi couper de la France libre et donc de ses réserves. Il négocie avec les Allemands l'autorisation d'une sortie de son armée « pour sauver la France d'elle-même », c'est-à-dire de la poussée républicaine. Les négociations s'éternisent et les vivres viennent à manquer dans la cité messine.

Alors que depuis la chute de Sedan, le 2 septembre, il représente le dernier espoir du camp français, Bazaine renonce à poursuivre le combat et capitule le 28 octobre. Cette reddition est souvent expliquée par le manque de motivation de Bazaine à défendre un gouvernement qui correspond de moins en moins à ses idéaux politiques. La nouvelle de cette reddition afflige la France, alors que le général Trochu ne parvient pas à desserrer l'étau allemand autour de Paris assiégée. Léon Gambetta, parti à Tours dans l'espoir de rassembler une armée de libération, comprend que sa tentative est désormais vaine et il lance une proclamation où il accuse Bazaine de trahison .

En 1873, il est traduit devant un conseil de guerre siégeant au Grand Trianon. Le duc d'Aumale, président, le condamne à la peine de mort avec dégradation militaire pour avoir capitulé en rase campagne, traité avec l'ennemi et rendu la place de Metz avant d'avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait. Mais le même tribunal signe à l'unanimité et envoie au président de la République une demande en grâce. Sa peine est alors commuée en 20 années de prison par le président Mac-Mahon, lui-même battu à Sedan. Il est incarcéré au fort de l'île Sainte-Marguerite, au large de Cannes. Il parvient à s'évader dans la nuit du 9 au 10 août 1874 et à s'enfuir en Espagne. Il se réfugie à Madrid où il meurt en 1888.